



Mot du président

Les professionnels au cœur de nos préoccupations actuelles 2

Visite de la préfète déléguée et du directeur de l'ARS 3

SOMMAIRE

Adhésion.....	4
Schéma départemental.....	6
Salon du livre LIRENVAL.....	7
Métiers - Attractivité.....	8
Sensibilisation collège.....	9
Echo de nos actions.....	10
Aide aux vacances.....	10
Plateforme de services.....	11
Retour en images.....	13



En bref !

Saveurs d'hiver
Fête des salariés
Pause Thé Café
Fête des salariés
Travaux au siège
Randonnée

Mot du président

Les professionnels au cœur de nos préoccupations actuelles



Nous en avons déjà pleinement conscience, mais la crise sanitaire COVID l'a encore plus mis en évidence : nos professionnels et leur engagement sont vraiment les éléments déterminants, gages du bon fonctionnement de nos établissements et du bien-être et du développement harmonieux de nos personnes accueillies.

Or, il nous faut bien reconnaître que nous sommes aujourd'hui confrontés à un détestable paradoxe. Les métiers du médico-social sont des métiers ô combien essentiels, basés sur l'humain, réellement indispensables à l'épanouissement et à la vie des personnes en situation de handicap.

Ce sont en outre des métiers parmi les plus difficiles, les plus usants parfois, les plus lourds en charge mentale, mais, et le paradoxe est là, ce sont des métiers qui ne sont pas reconnus ni valorisés, en termes de salaire bien sûr, mais également en termes de reconnaissance des compétences et des engagements et enfin en termes de possibilités d'évolution de carrière.

Ces difficultés, pourtant clairement identifiées et reconnues de tous, conduisent actuellement à une réelle crise de la profession qui rejait à l'évidence sur nos établissements et leurs bons fonctionnements (voir l'analyse complète par notre Directrice Générale dans ce même numéro).

Ce manque de reconnaissance induit un réel découragement et un épuisement des professionnels, qui peut aller jusqu'au choix de quitter le domaine médico-social pour aller vers d'autres cieux plus sereins et plus cléments. Nous perdons ainsi régulièrement des professionnels de grande qualité et nous peinons à en recruter de nouveaux.

J'ai par conséquent souhaité, au début de mon mandat, rencontrer tous nos professionnels de tous nos établissements et services, afin de leur faire part de nos projets, de nos priorités, de leur rappeler nos valeurs associatives, de leur témoigner de notre soutien inconditionnel, mais aussi et surtout de les écouter. J'étais à chaque fois accompagné des administrateurs référents de chaque établissement. Ce furent des moments d'échanges extrêmement riches et ouverts.

J'ai pu constater l'engagement sans faille de nos professionnels mais aussi leur fatigue et parfois leur désenchantement vis-à-vis de l'idée qu'ils pouvaient se faire initialement de ces métiers.

A l'évidence, nos professionnels ont également apprécié ces échanges avec les responsables de leur association gestionnaire. Ils se sont sentis considérés et écoutés dans leurs difficultés mais aussi dans leurs satisfactions professionnelles auprès de nos enfants. Je ne doute pas que ces réunions porteront tous leurs fruits. Nous les réitérerons.

Dans une société où parfois d'autres professions tellement moins indispensables sont nettement mieux valorisées et considérées, nous exigeons une revalorisation immédiate des professions du médico-social, tant sur le plan salarial que sur celui de la prise en compte de la pénibilité du travail et celui de la reconnaissance des compétences et de l'implication.

Il y va de l'existence même de nos établissements et du bien-être et de la vie harmonieuse des personnes porteuses de handicap mental dans ce pays.

Une visite des plus importantes pour l'Adapei 91

Le 10 février dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la Maison de Vaubrun aux Ulis, Anne FRACKOWIAK-JACOBS, préfète déléguée de l'Essonne à l'égalité des chances et Julien GALLI, Directeur de la Délégation de l'ARS de l'Essonne.

Le Président et les trois Vice-Présidents de l'Association, la Directrice Générale, la Directrice et des professionnels de la Maison de Vaubrun et des personnes accueillies participaient à cette réunion conviviale de discussion suivie d'une visite de l'établissement.

Nous avons eu le bonheur d'avoir en face de nous deux hauts-fonctionnaires attentifs, à l'écoute, ouverts et réellement désireux de nous rencontrer et de connaître nos préoccupations. Nous avons pu leur présenter tous nos projets actuels, en particulier ceux portant sur l'habitat inclusif et les difficultés que nous pouvions rencontrer dans la mise en œuvre de ces projets.

Ce type de rencontre est essentiel pour une association telle que la nôtre. Elle permet de faire connaître des pouvoirs publics la réalité de terrain, vécue quotidiennement par nos professionnels et nos personnes accueillies. Le dialogue de grande qualité qui s'est installé ce jour-là est, nous l'espérons, un point de départ qui portera rapidement ses fruits.

Je remercie tous les professionnels qui ont réussi à organiser cette visite dans un laps de temps extrêmement court. Ce fut, de l'avis de tous, une belle réussite.

Olivier BERGIS – Président



Adhésion - Nous avons besoin de vous

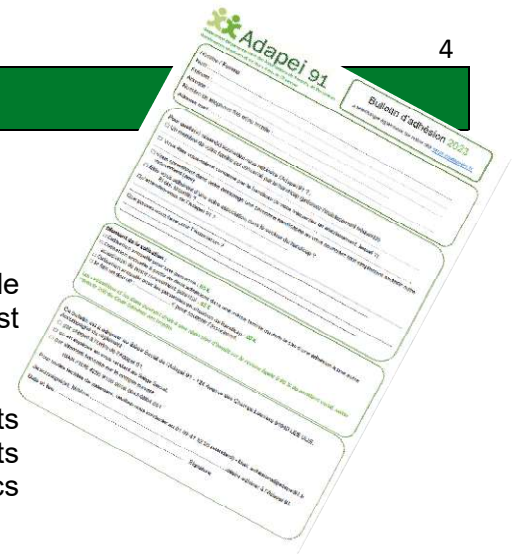
Pourquoi adhérer ? A quoi servent vos dons ?



L'adhésion à l'Adapei 91

Il est clair que nous avons vraiment besoin de vous, de votre adhésion et de vos dons. Sans vous, rien n'est possible.

Il est essentiel que nous ayons un maximum d'adhérents afin d'être en mesure de défendre la cause et les droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux sans oublier nos financeurs.



Oui, nous avons besoin d'un maximum d'adhérents. Plus nous sommes nombreux, plus nous sommes écoutés, plus nous avons de chances d'améliorer le confort de nos résidents, d'obtenir le financement de nouvelles prestations, de nouveaux équipements et services.

Au-delà de votre adhésion, certains décident d'aller plus loin, de participer financièrement à la vie de notre association et de faire un don.



adapei91.fr/wp-content/uploads/2023/03/bulletin_adhesion_2023_adapei91.pdf

Les dons à l'association Adapei 91

Ils permettent à l'association :

- D'intervenir moralement et financièrement auprès de familles ou personnes en situation de handicap.
- D'apporter des moments de répit aux aidants familiaux en prenant en charge durant une journée ou plus, certaines personnes en situation de handicap.
- D'aider financièrement des sorties ou des transferts n'étant pas totalement financés par le budget de l'établissement ou du service.
- D'accompagner des familles ayant une personne en situation de handicap dans les démarches administratives et de recherche de solution pour leur proche.
- De sensibiliser et former à l'accueil les personnels des collectivités locales, des magasins, du monde médical, afin d'accompagner et de favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap.
- De financer des salariés nous permettant d'accompagner nos bénévoles afin de mener à bien l'ensemble de nos activités associatives.

Avec les fruits de vos adhésions, ces dons nous permettent de faire vivre notre association.

Les dons ou legs à notre Fonds de dotation

Nous ne pouvons que constater qu'à ce jour 454 essonniens sont hébergés dans des établissements Belges par un manque cruel de services et de places dans notre département.

Cela résulte du manque de création de nouveaux établissements et services par les pouvoirs publics et de la disparition progressive des aides à l'investissement.

Face à ce constat, l'Adapei 91 a fait le choix de créer un fonds de dotation en 2018.



Ce fonds nous permet d'investir :

- Afin de d'améliorer le confort dans nos établissements.
- De pouvoir réaliser des extensions de certains établissements soit par de nouvelles constructions, soit par l'achat d'appartements.
- D'être en mesure de rénover nos établissements anciens.
- De soutenir la création de nouveaux services.
- De créer de nouveaux établissements.

Plus ce fonds est important, plus nos possibilités d'intervenir afin d'améliorer le sort des personnes en situation de handicap sont réelles.

Vos dons et legs sont essentiels pour poursuivre nos actions en direction des personnes en situation de handicap.

Rino BIANCHERIN - Vice-président en charge du développement et de l'adhésion

Pourquoi avez-vous adhéré à l'Adapei 91 ? Témoignages

Ils ont fait le choix d'adhérer à l'Adapei 91

Pourquoi adhérer ? C'est la question que nous avons posée à des parents dont l'enfant est accueilli dans nos établissements ou dans un autre établissement ou encore est un travailleur handicapé en ESAT.



Le parcours de mon fils avant ses 20 ans s'est quasiment déroulé hors de l'Essonne : Issy-Les-Moulineaux (La Croix Rouge), Clamart (IME), Les Molières (quelques mois à l'EEAP) et Vitry/Seine (IME Suzanne Brunel).

Le passage à Vitry/Seine a été marquant du fait de l'obstination et l'opiniâtreté, presque une obligation, du Président de l'AFAIM (devenu ETAI), M. Jacques Henry (Il fut aussi président de l'Unapei), pour que toutes les familles adhèrent à l'association. Cela m'a fait prendre conscience de l'importance de soutenir les bénévoles qui avaient créé les établissements et en assuraient leurs fonctionnements.

Le début du parcours adulte de mon fils fut difficile.

Enfin un accueil temporaire, puis définitif, fut trouvé au foyer de vie à Dourdan (IADES). J'ai alors adhéré à l'association parentale la plus proche de Dourdan, l'Apaei Essonne Sud, tout en restant adhérent à l'Apaei Vallée de Chevreuse. L'adhésion est la première étape, c'est un soutien moral à l'association, mais je voulais participer. C'est à ce moment que je me suis de plus en plus investi dans le mouvement associatif.

J'ai estimé que des parents bénévoles avaient œuvré intensément pour créer et gérer des établissements, auxquels avait profité notre fils. Je voulais aussi apporter ma contribution pour que d'autres personnes en situation de handicap puissent accéder à un parcours de vie qui leur soit adapté.

Je suis ainsi, entre autres, devenu membre du Conseil d'Administration de l'Adapei 91 en fin du siècle dernier.

Maintenant je suis dans ma 85^e année, j'ai diminué mes activités associatives mais je reste présent à l'Adapei 91 pour continuer à y apporter ma participation à ses activités.

Yves LOUIS - Administrateur



Mon adhésion à l'Adapei est tout d'abord un acte d'amour et de soutien pour ma nièce trisomique, ma sœur et mon beau-frère.

Mais pas que... C'est un acte également citoyen.

J'ai rencontré de belles personnes pleines de bienveillance, à l'écoute, avec des parcours de vie qui m'ont touchée.

Ils sont tellement investis, qu'ils insufflent de la force, on a envie de les aider à notre tour. Pour que la relève existe, que vous soyez atteint d'un handicap ou non, pour la pérennité de l'Adapei et de leurs actions, ADHEREZ !

Laurette BENHAMIDI – Adhérente



Moi Arnaud, adulte handicapé, je suis adhérent à l'Adapei 91, ma cotisation permet d'aider l'association pour les nouveaux et projets en cours pour notre bien-être. Devenir adhérent, renforce et aide les projets, et la construction pour notre avenir. Nous devons aider pour prévoir les besoins du futur, et le rendre plus simple, et plus évolutif. Ensemble c'est maintenant que nous devons, agir, projeter et réaliser, et pour cela aux travers de nos et vos adhésions, se sont toutes ces idées qui peuvent se concrétiser.

Plus nombreux, plus fort nous devons être, pour que continu dans le temps l'action et le combat des créateurs, membres et administrateurs actuels et précédents, de notre belle association familiale, l'Adapei 91.

Arnaud BORDAS – fils d'un administrateur

Schéma départemental de l'autonomie 2023-2027

Le département de l'Essonne a pour compétence, entre autres, la gestion des personnes âgées (PA) et des personnes en situation de handicap (PH).

En fonction des besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, la loi oblige le département à fixer les actions et moyens nécessaires lui permettant de répondre à ces besoins dans le cadre d'un schéma départemental de l'autonomie regroupant les PA et PH pour les cinq prochaines années.

Le 12 décembre 2022, l'assemblée départementale a voté le schéma départemental de l'autonomie pour les années 2023-2027.

Ce schéma, a été élaboré à l'aide d'un cabinet conseil et a fait l'objet de plusieurs réunions regroupant des organismes en charges du suivi et des politiques liées aux PA et PH. Mais, c'est le Président du Conseil Départemental et les conseillers départementaux élus qui en dernier lieu fixent le niveau des investissements et des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Ce schéma s'élabore au moment où ce secteur est en pleine évolution.

Quatre axes marquent cette évolution

- Le virage inclusif visant à permettre de vivre dans la cité
- La diversification de l'offre entre domicile et établissements
- L'approche domiciliaire autour de la notion d'un « chez soi » adapté
- Transformation, souplesse de l'offre et modularité des réponses aux besoins

Le schéma départemental de l'Autonomie 2023-2027 de l'Essonne se décompose en 15 actions réparties selon 5 axes.¹

Axe 1 : Prévenir la perte d'autonomie.

Axe 2 : Soutenir la vie à domicile.

Axe 3 : Développer et équilibrer l'offre sur le territoire pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement des PA et PH.

Axe 4 : Coordonner les acteurs et fluidifier le parcours de vie de la personne.

Axe 5 : Favoriser l'inclusion dans la cité.

Dépenses prévisionnelles Budget 2023

Les dépenses relatives à la PCH passent, pour l'ensemble du Département, de 45 977 314 € à 47 379 314 € soit une hausse de 3 %, pour 5 099 bénéficiaires fin 2021.

Le poste hébergement PH passe de 137 744 193 € à 145 935 678 € soit une hausse de 5,9 %.
Mais actuellement 454 essonniens sont accueillis en Belgique par manque de place en Essonne.
Nous comptons aussi 320 personnes en situation de handicap sans solution dans le Département.

L'investissement prévu est de 20 millions sur 5 ans. Le nombre de nouvelles places envisagé est de 500.

Nous nous félicitons de ces orientations financières, mais, sachant que la reconstruction de la résidence Soleil sur Massy pour 35 places coûte de 10 à 11 millions d'Euros, nous attendons avec impatience de connaître le contenu et le détail de ces créations de places et de ces 20 millions annoncés consacrés à l'investissement.

Rino BIANCHERIN - Vice-président en charge du développement et de l'adhésion

¹ Si vous souhaitez obtenir le schéma vous pouvez en faire la demande auprès du secrétariat : secretariat@adapei91.fr

Salon du livre - Lirenval – 1^{er} avril 2023

Présentation de l'association LIRENVAL

Créée en 2000 par Marie-Noëlle Rolland, Lirenval a aujourd'hui pour président Michel Leboeuf. Il nous en donne la finalité : « promouvoir la lecture dès le plus jeune âge est absolument essentiel ; elle est une porte ouverte pour former son propre jugement et mieux comprendre le monde. Plus on lit, plus on mesure à quel point on est ignorant ».

Les auteurs et illustrateurs des livres choisis, sur le thème « Différences », sont conviés à des rencontres (150 environ) avec les élèves et leurs enseignants dans les écoles maternelles et primaires, la semaine précédant l'évènement.

Dix communes de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse, dont Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Chevreuse et Magny-Les-Hameaux sont concernées.

Une matinée professionnelle, des animations, des concours (art graphique, lecture à voix haute, dictée) et des expositions seront au programme.

Pour la sélection Adultes, les cinq ouvrages nominés sont les suivants :

- Bleu nuit de Dima Abdallah (différence sociale)
- La fille parfaite de Nathalie Azoulai (sciences et littérature)
- Le secret de Mona (différence sociale et psychologique)
- Fille de Camille Laurens (différence de genres)
- Un enfant sans histoire de Min Tran Huy (handicap mental)



Cette année, en relation avec le thème du handicap, l'Arche d'Aigrefoin et l'Adapei 91 seront présentes sur le Salon.

Par ailleurs, l'invité d'honneur Jean Gaeremynck, président honoraire de la commission des Finances du Conseil d'Etat et président de l'Arche en France, parlera de la différence.

Les interviews des auteurs sélectionnés seront menées par Patrick Souchon, chargé de mission pour le livre et la lecture au Ministère de l'Education nationale.

Un spectacle clôturera cette manifestation festive.

Le Salon du Livre se tiendra le samedi 1er avril au gymnase de Chevreuse de 10 h à 19 h.

Anne-Marie LEBOEUF - Adhérente

Inquiétude sur la perte d'attractivité des métiers !



Un an après la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, et malgré les mesures gouvernementales, la situation est encore très préoccupante pour nos salariés. Les pénuries de personnel se prolongent dans nos établissements et services, dégradant les conditions de travail des salariés et la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.

Dans les établissements de l'Adapei de l'Essonne, ce sont 14 postes en CDI qui ne sont pas pourvus fin février 2023, dont 10 postes éducatifs. Pour certaines équipes, cela représente 67 % de postes éducatifs non pourvus ou occupés par des remplaçants depuis plusieurs mois !

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation :

- Les augmentations insuffisantes pour rattraper la perte de pouvoir d'achat depuis 20 ans. Malgré les indemnités Ségur ou Laforcade et la revalorisation du point en janvier 2023, le pouvoir d'achat d'un éducateur ayant 10 ans de carrière est encore 8,4 % en-dessous de son niveau de 2012 (197 € bruts mensuels de moins en euros constants) !
- Le financement inégal des revalorisations salariales qui rendent plus attractifs les postes dans la fonction publique : jusqu'à 200 € de différence de rémunération pour un éducateur en début de carrière.
- L'inflation des prix de l'énergie, des matières premières, des loyers.

Dans ce contexte, il paraît difficile de lutter efficacement contre le manque d'attractivité des métiers éducatifs et de préserver la qualité d'accueil dans nos établissements. D'autant que la hausse des coûts – prix de l'énergie et des matières premières – fragilise le fonctionnement de l'association et l'expose à des difficultés de trésorerie. L'augmentation de 1,5 milliard d'euros du budget pour l'autonomie dans le PLFSS² 2023 suffira-t-elle au regard des défis de notre secteur ?

Les organisations collectives interfédérales d'employeurs (Nexem, Axess, Unapei, Uriopss, Chemea) considèrent que les mesures déjà prises ne suffiront pas seules à relancer l'attractivité des métiers et la nécessaire revalorisation des professionnels.

L'Adapei 91, membre de Chemea et adhérente à Nexem, intervient à chaque occasion auprès des financeurs pour le rappeler. Les administrateurs et les cadres de direction défendent la revalorisation de l'ensemble des professionnels de nos structures et la promotion des formations médico-sociales. Ils demandent la prise en compte, dans les budgets, de l'intégralité des charges de salaire, et de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

Au sein de l'association, les administrateurs et les équipes de direction s'emploient à promouvoir la qualité du lien social entre toutes les parties prenantes : personnes accueillies, salariés, administrateurs, parents. Il s'agit de déployer au sein de nos établissements des actions et une qualité de vie au travail qui permettent à tous de retrouver du sens à nos métiers et un sentiment d'appartenance autour d'un projet commun.

L'engagement des professionnels est reconnu et ne s'est pas démenti pendant la crise sanitaire. Aujourd'hui, l'intérêt témoigné par tous pour les projets innovants, les extensions et le maintien de la qualité d'accueil dans les établissements nécessite d'être soutenu.

Pour redonner de l'intérêt et du sens au travail, nous proposons par exemple, aux salariés de prendre une part active dans une dimension associative de leurs actions. Des missions permettent à ceux qui le souhaitent de s'investir dans des projets transversaux. Ces missions transverses encouragent les collaborations inter-établissements, diversifient les interventions, suscitent la promotion interne, et permettent une valorisation de rémunération. Aujourd'hui, une dizaine de salariés sont impliqués sur ce type de missions : Habitat Inclusif, déploiement de nouvelles procédures, référents de nouveaux logiciels métiers...

Souhaitons que ces actions fédèrent et fidélisent les salariés au sein de l'Adapei. Et nous affirmons notre conviction que la reconnaissance des professionnels à leur juste valeur est une condition indispensable à la reconnaissance de la citoyenneté et de l'égalité dignité des personnes en situation de handicap.

Corinne Lefevre – Directrice Générale

² PLFSS : Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale

Sensibilisation au handicap en classe de Cinquième

Collège Jules Verne de Villebon-sur-Yvette



En 2022, comme l'année dernière, la sensibilisation a concerné 6 classes de 5ème, dont celle de SEGPA, accompagnées de leur professeur d'histoire géographie et parfois d'une AESH. Elles ont eu lieu les 15, 24 novembre et 6 décembre.

Les intervenants étaient Isabelle Giraud (enseignante à l'Ulis du collège) ainsi que pour l'Adapei 91 Marie-Jo Grigis, Anne-Marie Bouvier, Gilles Chevalier et Anne-Marie Leboeuf.

Chaque séance comportait :

1. la présentation de la sensibilisation et de l'Adapei 91
2. deux séquences vidéo (un film sur un enfant autiste avec sa maman dans un centre commercial suivi d'un dessin animé sur les mécanismes de l'autisme)
3. un quiz d'une dizaine de questions relatives au handicap
4. les réponses à des questions préparées par les élèves avant la séance.

Pour la plupart, les élèves ont semblé très motivés et ont participé activement aux échanges.

Leurs questions nous ont semblé pertinentes et ont balayé de nombreuses problématiques (le nombre de handicapés en France, les types de handicaps, la découverte du handicap, les actions des pouvoirs publics, le regard sur autrui, la vie avec un handicap, le sport).

Les enfants ont semblé bien préparés à la séance. Malgré une impression générale positive, nous avons regretté de ne pouvoir répondre à toutes leurs interrogations.

Le but de la sensibilisation était de les aider à être plus attentifs et plus impliqués à l'égard des personnes porteuses de handicap. Notre ambition était de susciter de la curiosité en espérant que notre action trouve un prolongement : discuter en famille sur ce thème, regarder un documentaire à la télévision ou un film élargissant leur horizon.

A la fin d'un cours, un élève a prononcé cette jolie phrase optimiste : « Les handicapés doivent croire en leurs rêves ! », manière d'exprimer qu'une personne porteuse de handicap est, tout simplement, une personne à part entière !

Anne-Marie Leboeuf - Adhérente



Echos de nos actions de SENSIBILISATION au HANDICAP

Ventes de brioches chez Alpines Cars à Courtabœuf le 17 novembre 2022 dans le cadre de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées.

Sollicités par Mme Faivre-Grégoire, gestionnaire RH, nous avons renouvelé notre opération de ventes de brioches. Notre stand bien visible dans le hall, nous a permis de dialoguer avec les salariés durant leur pause déjeuner. Ces derniers se sont montrés très attentifs et bienveillants à l'égard des difficultés rencontrées dans notre secteur. Nous avons pu vendre 70 brioches et récolter quelques dons..

C'est donc un moment d'échange et de partage où l'on peut sensibiliser et informer sur les difficultés des personnes en situation de handicap à trouver un emploi.

Marie-Jo Grigis – Secrétaire



Aide aux vacances



L'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) grâce au partenariat avec l'Unapei, propose à la fois des chèques vacances directement aux salariés, mais aussi des aides au financement de séjours adaptés pour des personnes en situation de handicap.

L'aide de l'ANCV en faveur des personnes en situation de handicap est versée directement à un établissement qui accueille des personnes en situation de handicap, à un organisme social, une mairie...

A noter, que les familles ne peuvent pas faire la demande d'aide aux projets de vacances (APV) directement. Un « référent vacances » habilité à porter les demandes a été désigné pour accompagner les équipes éducatives.

Adressez vos questions ou demandes à l'adresse suivante : contact@adapei91.fr

L'Adapei 91 a élaboré un fascicule pour les aides financières pour le financement des séjours des adultes en situation de handicap. Vous le trouverez sur notre site internet :

https://adapei91.fr/wp-content/uploads/2021/05/livret_financement_sejou.pdf

Concernant les week-ends et séjours adaptés, regardez notre guide sur les aides financières sur notre site internet : <https://adapei91.fr/documentation-informations-pratiques/>

Bénédicte Louvancour – Coordinatrice de parcours

Ouverture de la plateforme de services

Article rédigé en FALC – Facile à Lire et à Comprendre



La Résidence Soleil a ouvert un **SAVS** en 2012



Le SAVS est un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Il accompagne 30 personnes en situation de handicap mental.

L'équipe se compose notamment de 4 professionnels éducatifs et d'une psychologue.

2022 est une année importante pour le SAVS.

Pourquoi ?

Parce qu'en Octobre 2022 le service a été autorisé à accompagner 50 personnes et recruter deux accompagnants éducatifs supplémentaires.

En ce moment, il est très difficile de recruter des professionnels, mais l'équipe présente reste mobilisée. Nous les en remercions vivement.

2023 sera également une année importante

Nous avons ouvert un **Dispositif essonnien de soutien à la parentalité**

Ce service sera un soutien aux parents en situation de handicap mental.

Il s'agit d'un dispositif novateur sur le territoire de l'Essonne. Il y aura deux coordinatrices et une psychologue.

Nous accompagnerons jusqu'à 40 familles

Également en Mai 2023, nous allons ouvrir un **SAMSAH** – Service d'Accompagnement Médicosocial pour Adultes en Situation de Handicap

Ce service ressemble au SAVS mais avec des professionnels médicaux et paramédicaux : infirmières, psychomotricien, psychologue, accompagnants éducatifs

Nous accompagnerons 18 personnes

30



50



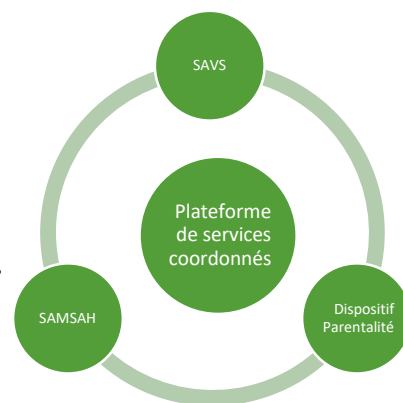
40



18



Le SAVS – le SAMSAH – Le dispositif de soutien à la parentalité vont constituer une **Plateforme de services coordonnés**.



Pour ouvrir nos nouveaux services nous avons dû changer de locaux.

Nous passons de 95 m² à 420 m².



Les locaux sont toujours situés à Massy, proche de la gare, au 1 Rue Galvani.

En ce moment nous faisons des travaux



Nous vous inviterons bientôt à notre inauguration



2024 Des projets ? Oh que oui !



Elian Giraud – Directeur de la Résidence Soleil

Retour en images

Habitat inclusif – C'est parti !



Vous pouvez retrouver le flyer sur notre site internet.

Une équipe de 3 chargés de mission accompagne **depuis septembre 2022** les futurs habitants et accueille les candidats.

Les 15 ans du Foyer Vignes et Tilleuls - Gometz le Chatel - le 25 novembre 2022



Fête des salariés – A Chamarande – 26 novembre 2022



Le CSE (Comité Social et Economique de l'Adapei) a organisé une fête pour tous les salariés de l'association avec le soutien financier du conseil d'administration Malgré le froid, la journée a été un bon moment d'échange Une nouvelle fête est envisagée pour l'année 2023.

Les Saveurs d'hiver – Les Ulis – 10 décembre 2022



Comme d'habitude le stand de l'Adapei a connu un franc succès lors des saveurs d'hiver.

Robert Jouvenot – Adhérent et son épouse Geneviève

Inauguration – La Maison Valentine – Le 24/01/2023



Inauguration du terrain de pétanque en mémoire d'un résident, une réalisation très attendue !

Travaux en cours – Au siège de l'association – Février 2023



Les anciens locaux de l'Apeï de la Vallée de Chevreuse se transforment en bureaux pour mieux accueillir l'équipe de la direction générale qui s'agrandit...

L'emménagement dans les nouveaux locaux est prévu pour début mars.

Pause Thé café 2023

4 ALLÉE DE COPENHAGUE

91300 MASSY

LES SAMEDIS DE 16 H À 17 H :

18 février
 18 mars
 15 avril
 13 mai
 17 juin
 16 septembre
 14 octobre
 18 novembre
 16 décembre



Rencontres mensuelles conviviales entre parents et amis d'une personne en situation de handicap afin d'échanger, et de partager des expériences, des conseils, autour d'un café ou d'un thé.

Pour avoir le plaisir de vous recevoir le mieux possible veuillez confirmer votre présence, en utilisant cette adresse mail :

the-cafe-massy@adapei91.fr



 Adapei 91

contact@adapei91.fr



La nature
est tout ce
dont nous
avons besoin.



Balade dans la forêt des trois pignons à Fontainebleau

L'Adapei 91 organise avec notre amie Agnès de l'association Chemin Faisant une balade le :

Dimanche 4 juin 2023

9 h 15 Rendez-vous 4 allée de Copenhague 91300 Massy

9 h 30 Départ en voiture (covoiturage possible)

10 h 30 Départ de la Balade depuis le parking de la Canche aux Merciers, près d'Arbonne la Forêt pour un parcours de 4 km plat et en sous-bois

Pique-nique

L'après-midi, un parcours de 3 km sans difficultés nous ramènera au parking

15 h 00 Retour vers Massy

16 h 00 Arrivée à Massy

APPORTEZ VOTRE PIQUE-NIQUE

Prévoir de bonnes chaussures, une couverture/plaid pour le pique-nique, un vêtement de pluie (au cas où).



Nombre de places limitées
Merci de nous retourner votre réponse
avant le 10 mai 2023

Indiquez le nombre de personne(s) et si besoin de covoiturage :

Nom - prénom :

Nombre de participant(s) :

Covoiturage demandé : oui non

Départ de Massy : oui non

Retourner votre coupon réponse au siège de l'Adapei :
124 avenue des Champs Lasniers 91940 LES ULIS
ou par mail : contact@adapei91.fr



Rédacteur en chef : Olivier BERGIS : olivier.bergis@adapei91.fr

Pour toutes questions ou propositions d'articles, contacter le secrétariat de l'Adapei 91 :

(secretariat@adapei91.fr) ou appeler le 01 69 41 32 25.